

Le communiqué du Conseil des Ministres du 27 février 2019

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 27 février 2019 à 11 heures au Palais de la République

Entamant sa communication autour de la bonne organisation de l'élection présidentielle du 24 février 2019, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations au Peuple et aux électeurs sénégalais pour leur mobilisation massive et exceptionnelle, dans le calme et la sérénité, à l'occasion du scrutin du 24 février 2019.

Le Président de la République adresse également ses félicitations au Gouvernement, au ministre de l'Intérieur notamment, aux services de l'Etat, aux forces de défense et de sécurité et à l'ensemble des acteurs du processus électoral qui ont permis, dans un esprit constructif, et sous la supervision de la CENA et des observateurs nationaux et internationaux, le déploiement optimal des opérations électorales, le bon déroulement de la campagne ainsi que la parfaite tenue du scrutin.

A cet égard, le Chef de l'Etat magnifie encore une fois, la maturité du Peuple sénégalais, la solidité et la transparence de notre système démocratique, de même que l'exemplarité de notre administration électorale qui a démontré son professionnalisme, son impartialité et son caractère républicain.

En outre, le Président de la République rappelle l'impératif de faire respecter toutes les procédures prévues par les lois et règlements, notamment la Constitution et le Code électoral, en vue de la proclamation des résultats provisoires et définitifs du scrutin de l'élection du Président de la République par les commissions départementales et nationale de recensement des votes, et le Conseil constitutionnel.

Par ailleurs, appréciant cette élection présidentielle comme une victoire du Peuple sénégalais, le Chef de l'Etat indique qu'elle doit, plus que par le passé, raffermir l'Unité nationale, rassembler toutes les sénégalaises et tous les sénégalais autour de

l'essentiel, consolider le rayonnement démocratique, la paix et la stabilité du pays à travers le sens élevé des responsabilités des acteurs politiques et l'accélération du développement économique, social, équitable et durable du Sénégal.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat réitère ses félicitations au Premier Ministre et à l'ensemble du Gouvernement pour les réalisations du bilan et le travail exceptionnel accompli afin de promouvoir le bien-être de nos compatriotes avec la matérialisation intensive du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Enfin, le Chef de l'Etat remercie et félicite toutes les populations ainsi que ses soutiens politiques, qui l'ont accueilli avec générosité et enthousiasme durant son périple national lors de la campagne.

Poursuivant sa communication autour de la préparation de l'entrée en fonction du Président de la République élu, le Chef de l'Etat demande au Premier ministre de faire prendre toutes les dispositions, en relation avec les services compétents de l'Etat, pour la bonne préparation de l'installation du Président de la République élu à l'issue du scrutin du 24 février 2019.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur son agenda et les préparatifs de la fête du 4 avril 2019, marquant le 59ème anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale.

Le Premier, après avoir salué l'exception sénégalaise et la maturité du peuple sénégalais, a dressé au nom du Gouvernement ses chaleureuses félicitations au Chef de l'Etat. Par ailleurs, se réjouissant du pilotage remarquable de tout le processus électoral, il a apprécié la campagne faite de mesure et d'équilibre, de spontanéité et de générosité dans l'effort du Chef de l'Etat qui a été à la rencontre des Sénégalaises et Sénégalais, qui ont exprimé à travers leur vote, leur adhésion à son message d'avenir, conformément au nouveau programme pour les cinq prochaines années.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation sous régionale, africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du suivi de la commercialisation arachidière et de la préparation de la campagne agricole.

Le Ministre de la Femme, de la Famille et Genre a fait une communication relative à la préparation du 8 mars, journée internationale de la Femme.

Au titre des textes législatifs et règlementaires, le Président de la République a promulgué :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Acte additionnel à l'Accord de coopération inter-état portant sur le développement et l'exploitation des réservoirs du Champ Grand-Tortue/Ahmeyim et relatif au régime fiscal et douanier applicable aux sous-traitants entre la République islamique de Mauritanie et la République du Sénégal, signé le 21 décembre 2018 à Nouakchott ;

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Millennium challenge Compact entre la République du Sénégal agissant à travers le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan et les États-Unis d'Amérique agissant à travers le Millenium Challenge Corporation, signé à Washington D.C., le 10 décembre 2018 ;

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole portant amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale, article 83 bis, signé à Montréal, le 06 octobre 1980.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole